



Réseau vignobles et cépages rares

M5

Méthode

Inventaire des potentialités foncières de développement d'un vignoble

Résultats attendus :

- Donner une vision claire aux élus locaux du vignoble et de son potentiel de développement.
- Constituer une réserve foncière sur les plus beaux terroirs en vue de faciliter l'installation de nouveaux vigneron.

Quoi ?

Réalisation d'un état des lieux du potentiel de développement viticole des Coteaux du Gier et caractérisation plus fine des zones à fort potentiel viticole.

Comment ?

- Cadrage des objectifs de l'étude lors d'une réunion de travail avec le Parc Naturel Régional du Pilat.
- Elaboration d'un cahier des charges et diffusion ciblée à des bureaux d'étude.
- Sélection du prestataire sur entretien physique et sur recommandation.
- Présentation du projet d'étude aux financeurs potentiels en réunions bilatérales.
- Organisation d'une réunion de lancement de l'étude en présence des financeurs, une fois le plan de financement bouclé.
- Intervention du bureau d'étude prestataire lors de l'Assemblée Générale de l'association pour présenter la méthodologie retenue.
- Sollicitation de chaque commune concernée par le périmètre de l'étude pour demander la désignation d'un élu référent.
- Mise en place d'un groupe de travail rassemblant des membres de l'association, des vignerons des vignobles limitrophes (St Joseph, Condrieu, Coteaux du Lyonnais) et les représentants des communes désignés.
- Organisation de 3 réunions de ce groupe de travail pour définir les critères de sélection des îlots, réagir aux avancées cartographiques puis valider sur le terrain les zones à retenir pour approfondissement.
- Réalisation de points d'étape réguliers (téléphoniques et physiques) entre l'association et le bureau d'étude.
- Mise en place d'une réunion officielle de restitution aux différents financeurs.

Avec qui ?

Association pour la Restauration et le Développement du Vignoble des Coteaux du Gier.
CESAME, bureau d'étude spécialisé en environnement au sens large.
Parc Naturel Régional du Pilat.

Facteurs de réussite :

- Appui méthodologique du Parc du Pilat.
- Compétence et implication du bureau d'étude sélectionné.
- Présentation lors du temps fort de la vie associative que constitue l'AG.
- Implication des élus locaux et les vignerons des vignobles voisins.

Association pour la
Restauration et le
Développement du
Vignoble des coteaux du
Gier (ARDVCG),
2 rue Pierre Mussieux
42800 Tartaras

© Anne Déplaudé

☎ 04 77 75 91 20

✉ ardvcg.asso@voila.fr

RhôneAlpes



Pour approfondir

Fiche action n°A8 Etude de potentialité foncière du vignoble des Coteaux du Gier.